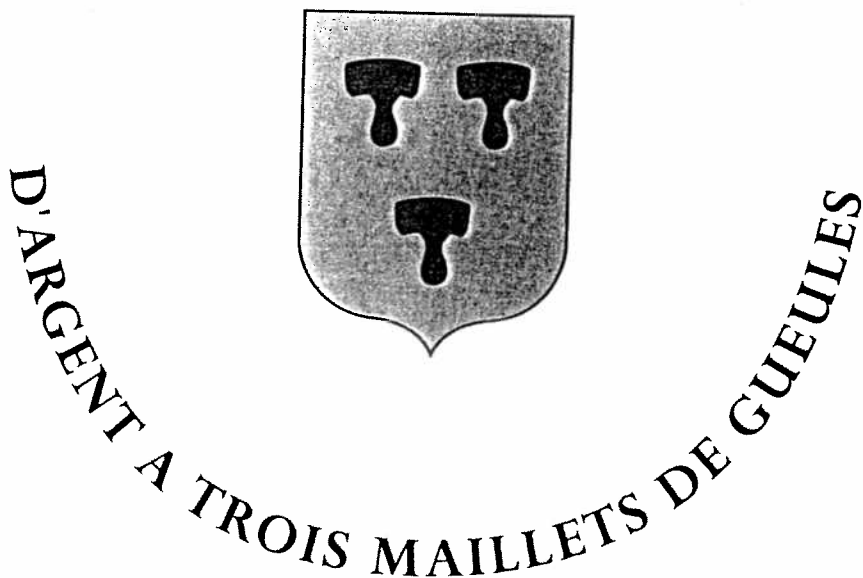


NOTES
SUR
LA FAMILLE DE GUIGNÉ
ET LES
ALLIANCES DE LA BRANCHE AINÉE
1410 - 1994



Notes
sur
la Famille de Guigné
et les
Alliances de la Branche Aînée
(1410 – 1994)

Ces quelques lignes, destinées à nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la prétention de faire la synthèse des documents dont je dispose sur la famille.

Mon vœu le plus cher est que l'esprit de famille, les qualités morales, religieuses et patriotiques de nos ancêtres soient le modèle de tous les descendants.

Jacques de Guigné

Mai 1994

INTRODUCTION

La famille de GUYNES, de GUIGNES ou encore MAHIET de GUIGNÉ à l'origine, et définitivement de GUIGNÉ à partir du dix-septième siècle, est une famille de bonne et authentique noblesse, originaire de Picardie.

Ses armoiries sont :

« d'Argent à trois maillets de Gueules ».

Dans son nobiliaire de Picardie, H. de Blancourt rapporte que «Jean de Guigné, seigneur de Vilette, a été maintenu dans sa noblesse par l'intendant de cette province (Monseigneur de Caumartin) après production de cinq races (générations) depuis 1543».

Les GUIGNÉ possédaient en Picardie les terres, fiefs et seigneuries de Guignes, Bezu, Chantemerle, Chevilly, Campagne, du Buhat, de Vilette et autres lieux

Il existe encore de nos jours un tombeau dans la cathédrale d'Amiens, portant les armes des Guigné.

Vers 1500, la famille se divise en deux branches:

L'une, avec Edme de Guigné à l'origine, dite branche champenoise; Après s'être épanouie pendant près de deux siècles à La Roche et à Blaincourt, cette branche s'éteignait à la mort de Jean de Guigné, vers 1880, faute de postérité masculine;

L'autre, avec Pierre de Guigné à l'origine, dite branche de Touraine, se développa pendant près de trois siècles sur les bords de la Loire.

En 1704, Joseph de Guigné de la Bérangerie, dont nous descendons, s'établit à l'île Bourbon et y fit souche.

Il semble bien qu'après son départ, il ne soit resté aucun Guigné en France si ce n'est ses deux soeurs, dont nous ne savons rien.

A l'exception de l'Abbé Théodore de Guigné, actuel chancelier de l'Évêché de Saint-Denis de la Réunion, et aumônier très apprécié des Franciscaines Missionnaires de Marie, nos très lointains cousins restés dans l'île ne se sont jamais relevés des crises économiques qui ont frappé la Réunion au début du XIXe siècle, et y vivent encore de nos jours dans des conditions matérielles des plus modestes et sans relation avec la branche rentrée en France.

D'autre part, d'après Camille Ricquebourg, « le nombre de personnes portant le nom patronymique de certaines familles s'est parfois accru abusivement des esclaves affranchis par elles » .

Ce qui semble bien être le cas de notre famille.

Après le désastre économique qui ruina la famille, mon grand-père Paul de Guigné, né à la Réunion en 1844, est rentré définitivement en France en 1886 après un séjour d'une dizaine d'années à Sumatra, où il put, avec la collaboration de ses frères, reconstituer la fortune familiale.

Les pages suivantes constituent une généalogie commentée de notre famille de 1410 à 1994.

En annexe, divers tableaux; et un croquis complètent cette documentation.

* * *

I. LES ORIGINES

I. L'ancêtre connu de la famille est Mahiet de GUIGNÉ, né entre 1400 et 1410 en Picardie. Il épousa vers 1435 Marguerite d'ANGLUSE, née en 1415 dans l'Aube; ils eurent sept enfants dont notre aïeul :

II. Jean de GUIGNÉ, 1er du nom, né probablement à Nogent-sur-Aube vers 1440. Ecuyer, seigneur de la Roche, il épousa vers 1465 Catherine du RUD, fille de Jean du RUD et de Jeanne d'Engain. Ils eurent trois enfants :

1. Edme (qui suit)
2. Thomas
3. Maurice, Prieur de Tréfour.

III. Edme de GUIGNÉ, 1er du nom, est né vers 1480 à Nogent-sur-Aube. Seigneur de la Roche, il épousa vers 1502 Louise de PERUSE. C'est à cette génération que l'on constate la division de la famille en deux branches. Edme de Guigné et Louise de Pérouse eurent trois enfants :

1. Edme (2e du nom), seigneur de la Roche était capitaine de 300 hommes à pied et député pour la conduite des gentilshommes au bailliage de Chaumont. Il épousa Claude de BOUTIGNY et fut le premier représentant des GUIGNÉ de la branche champenoise, branche qui s'éteignit au XVIIe siècle, faute de descendants mâles.

2. Pierre (qui suit).

3. Thomas, dont nous ne savons rien.

IV. Pierre de GUIGNÉ est le premier Guigné de la branche de Touraine. Il serait né à Tours vers 1520. Nous ne savons pratiquement rien sur lui, si ce n'est qu'il est mentionné dans la généalogie de Caumartin et qu'il apparaît dans deux actes passés par lui devant un notaire de Tours. Nous savons également qu'il a eu un fils, François.

V. François de GUIGNÉ est très probablement né à Tours vers 1550. Il épousa Louise HUART; ils eurent deux enfants :

1. Denis de GUIGNÉ (qui suit).

2. Marguerite de GUIGNÉ, qui épousa à Saumur, le 13 janvier 1627, René Pelouard. Nous savons qu'au mariage de sa fille, François de Guigné était déjà mort.

VI. Denis de GUIGNÉ est probablement né à Tours en 1580. mais il vécut à Saumur où il faisait du commerce sur la Loire. Cette profession pouvait être exercée sans déchéance. Il épousa Michelle LE BEUF, qui appartenait à une des familles les plus considérées de Saumur. Nous ne leur connaissons qu'un fils :

Claude de GUIGNÉ (qui suit).

VII. Claude de GUIGNÉ est né à Saumur en 1608. Il habitait à Saumur, paroisse Saint-Nicolas. et se transporta par la suite à Saint-Lambert des Levés. Il épousa vers 1635 Marthe DRUGEON, qui était veuve de Claude Nau, seigneur de l'Hermitage (1629). Ils eurent neuf enfants, dont sept filles :

1. Claude de GUIGNÉ. 1636, sans postérité connue
2. Joseph de GUIGNÉ, 1639 (qui suit)
3. Louis de GUIGNÉ, 1640
4. Marie de GUIGNÉ
5. Madeleine de GUIGNÉ
6. Françoise de GUIGNÉ, morte à 16 ans
7. Michel de GUIGNÉ, sans postérité masculine
8. Marguerite de GUIGNÉ, épouse F. Beauvoir
9. Marthe de GUIGNÉ.

VIII. Joseph de GUIGNÉ de La Bérangerie est né à Saumur le 19 Mars 1639.

Le nom de La Bérangerie vient sans aucun doute de la très importante terre qu'il possédait dans la paroisse de Ligié. En 1912, elle était morcelée entre plus de 15 propriétaires. L'ancienne résidence seigneuriale a été en majeure partie détruite, mais il existait encore des constructions formant deux fermes importantes qui gardent des murs et des tourelles de l'ancienne construction.

Une partie des terres était encore connue en 1912, sous l'appellation «de GUIGNÉ» (plan cadastral de la commune de Ligié).

Joseph de GUIGNÉ fut baptisé le 19 mars 1639 à Saint-Nicolas de Saumur et épousa à Chinon, le 5 février 1664, Hélène LE MAÎTRE, née à Chinon en 1645.

Joseph de GUIGNÉ était Chevalier de Saint-Louis. Il eut trois enfants :

1. Joseph de GUIGNÉ, 2e du nom, notre aïeul, premier GUIGNÉ de l'île Bourbon (qui suit)
2. Marthe Hélène de GUIGNÉ
3. Michelle de GUIGNÉ.

Il semble bien qu'après le départ de son fils Joseph pour l'île Bourbon, il fut le dernier des GUIGNÉ en France. Nous ne savons rien sur le sort de ses deux filles.

LES GUIGNÉ DE L'ÎLE BOURBON

C'est le 9 avril 1704 que Joseph de GUIGNÉ débarqua sur l'île Bourbon.

Cette petite île, située à 10.000 km de la France, dans l'océan Indien, a été découverte par les Portugais en 1513 et est devenue française en 1638.

Les premiers Français de l'île furent des déportés peu recommandables et les véritables colons ne s'y installèrent qu'après 1650, grâce à la concession accordée par le gouvernement de l'époque à la célèbre Compagnie des Indes.

A la Révolution, en 1792, l'île prit le nom de la Réunion. L'esclavage y fut aboli en 1848, mais elle connut de nombreuses difficultés économiques.

* * *

IX. Joseph de GUIGNÉ de la Bérangerie, 2e du nom, est né à Saumur le 17 décembre 1668.

«Il avait reçu une instruction très poussée et s'engagea de bonne heure dans l'armée comme cavalier et y fut nommé officier.»

A la paix de Prysweick (1697), il quitta le service et passa aux Antilles où il lui fut confié plusieurs magasins. Sa gestion donna satisfaction car on lui confia le poste de chef du Commerce sur un vaisseau commandé par Forget.

Ce dernier ayant montré peu de capacités, Joseph de GUIGNÉ dut prendre la conduite du navire.

Etant venu à Madagascar pour traiter avec les forbans, ceux-ci s'emparèrent du vaisseau et Joseph de GUIGNÉ, prisonnier, fut contraint de les servir en s'occupant du pilotage et de la «chirurgie», art qu'il possédait également.

Le vaisseau toucha l'île Bourbon le 9 avril 1704, et Joseph de GUIGNÉ fut enfin débarqué.

En raison de son arrivée sur un vaisseau forban, notre aïeul fut classé comme «ancien flibustier»; il l'avait été en réalité fort peu de temps, et tout à fait contre son gré.

Antoine Boucher, dans son mémoire qui n'est pas tendre pour les habitants de Bourbon, dit de lui: «a de belles qualités et une très bonne éducation».

Joseph de GUIGNÉ, à son arrivée dans l'île Bourbon, prit une concession dans les environs de Saint-Denis pour y créer une plantation de café. Cette exploitation prospéra rapidement; en 1733, elle comptait 37 esclaves.

Quelques mois après son arrivée, Joseph de GUIGNÉ épouse à Saint-Denis, le 24 novembre 1704, Françoise CARRÉ DU TALHOUET (1689 - 1755), âgée de 15 ans, fille de Jacques Carré du Talhouet et de Françoise de Crécy.

* * *

Jacques Carré du Talhouet (1644-1693), originaire de Hennebont en Bretagne, était arrivé à Bourbon comme commis de la Compagnie des Indes. Il s'y fixa définitivement le 1er juin 1677 et y prit une concession.

Il devint garde-magasin à Saint-Paul, ce qui correspond au 2e personnage de l'île. De ce fait, il fut en fréquents conflits avec l'Abbé Camenher, qui l'accusait de s'enrichir aux dépens de la Compagnie, ce qui est d'autant plus improbable qu'il était et mourut pauvre. Au recensement de 1689, il ne possédait que trois esclaves.

C'est en 1686 qu'il épouse en secondes noces Françoise le Châtelain de Crécy, dont il eut deux enfants:

- Françoise qui épousa Joseph de GUIGNÉ
- Hyacinthe

* * *

Joseph de GUIGNÉ et Françoise Carré du Talhouet eurent quatre enfants, tous nés à Saint-Denis.

- Pierre de GUIGNÉ (1706 - 1742) fut officier d'infanterie, capitaine du quartier de Saint-Denis, commandant la milice bourgeoise. Il fut délégué par les habitants de l'île, avec Siere de Fontbrune et Pierre Cadet, en une députation à Paris pour essayer, sans succès d'ailleurs, de convaincre la Compagnie des Indes d'augmenter le prix du café, trop insuffisant pour permettre la rentabilité des exploitations.

Il épousa en 1723 Marie de Forges Parny, dont il eut huit enfants. Il mourut le 24 novembre 1742.

- Joseph de GUIGNÉ, 3e du nom (qui suit).
- Dauphine de GUIGNÉ née à Saint-Denis le 5 avril 1771, qui épousa à Saint-Denis également Joseph Mérian de la Beaume, né à Saint-Malo en 1704, capitaine de la Compagnie des Indes.
- Catherine de GUIGNÉ, née le 30 mai 1713 et morte le 1er juin de la même année.

X. Joseph de **GUIGNÉ de la Bérangerie** (1709 - 1775), 3e du nom, est né à Saint-Denis. Il était capitaine d'infanterie et épousa à Saint-Denis, le 30 avril 1737, **Marie BACHELIER**, née à Pondichery le 2 janvier 1716, fille de Pierre Bachelier et de Suzanne Espadon d'Acutias.

Pierre Bachelier avait débarqué sur l'île Bourbon en 1701 d'un vaisseau forban, mais il ne semble pas avoir été flibustier, c'est-à-dire pirate.

De son mariage avec Marie Bachelier, Joseph de **GUIGNÉ** eut douze enfants:

1. Pierre Joseph (1737 - 1779), sans alliance.
2. Marie Suzanne (1739 - 1779), qui épousa Jean Marie Advise Desruisseaux de Vannes, dont elle eut neuf enfants.
3. Joseph François (1740 - ?) mourut à Madagascar sans alliance.
4. Jacques Michel (1742 - 1807), qui suit.
5. Vincent Hilarion (1744 - 1778), qui épousa en 1762 Anne-Marie Riquebourg et eut quatre enfants. L'Abbé Théodore de Guigné, né à la Réunion en 1923, est descendant en ligne directe de Vincent Hilarion de Guigné.
6. Jean-Baptiste (1746 - 1795) fut maire de Sainte-Marie de la Réunion en 1791 et mourut sans postérité.
7. Dauphine Geneviève (1748 - 1782) épousa en 1765 Pierre-Léon de Chateaulandon, dont elle eut sept enfants.
8. Paul Joseph (1749 - 1816). Il vécut à Rivière Noire (île Maurice) et mourut sans postérité.
9. Françoise Suzanne (1751 - 1837) épousa en 1770 à Saint-Denis Jean Mathieu Advise Desruisseaux. Elle eut six enfants.
10. Suzanne (1754), morte 15 jours après sa naissance.
11. Suzanne-Marie (1755 -), dont nous ne savons rien.
12. Jean Marie (1752 - 1811) vécut lui aussi à Rivière Noire et y épousa en 1804 Marie Louise Frichot, dont il eut au moins quatre enfants.

XI. Jacques Michel de **GUIGNÉ** (1742-1807), est né et mort à Saint-Denis. Il avait épousé en premières noces Marie **RICQUEBOURG** (1749-1770) à Saint-Paul le 16 août 1769. De ce mariage, il eut un fils, dont nous descendons :

Jacques Michel, dit de la Cerisaye, (qui suit).

En 1772, il épousa en secondes noces Françoise Macé, dont il eut six enfants.

XII. Jacques Michel de GUIGNÉ de la Cerisaye (1770 - 1849) est né a Saint-Paul et s'y maria en 1789 avec Anne Marie Marguerite BAILLIF, qui lui a donné quatorze enfants, dont sept sont morts en bas âge ou sont sans postérité. Nous retiendrons :

1. Jacques Michel (1790 - 1867), (qui suit).
2. François Michel (1791 - 1853) épousa Henriette Riquebourg, dont sont nés dix enfants.
3. Marie Théodose (1799 - 1832), ecclésiastique. L'Abbé Th. de Guigné fit son séminaire à Saint-Sulpice; il mourut prématurément à Saint-Denis le 5 juillet 1832.
4. Marie Joseph Blanche (1806 -) épousa Théodore Ruisseau de Saint-Georges.
5. Marie Joseph Cerise (1808 -) épousa Marc Antoine Dejean de La Bâtie.
6. Marie Joseph Marguerite (1810 -) épousa Auguste Ruisseau de Saint-Georges.
7. Pierre Marie Joseph (1813 -) épousa Crescente Baillif.

XIII. Joseph Jacques Michel de GUIGNÉ (1790 - 1867) est né à Saint-Paul de la Réunion. Il fut vice-président du Conseil de Bourbon et épousa en première noces, en 1809, Marie Françoise ISARD, dont il eut deux enfants :

1. Michel Jacques Joseph (1809 - 1873) (qui suit).
2. Marie Joseph Hyacinthe (1816 -).

Joseph Jacques de GUIGNÉ épousa en secondes noces en 1829 Anaïs Henriette Julie Lebel (1806 - 1870), qui lui donna six enfants, dont une fille, Julia (1881 - 1923), qui épousa en 1903 Lionel Lincoln (1877 - 1963), père de Marguerite Marie dite «Guite May», épouse de Louis Dussac.

Louis Dussac, après avoir fait carrière dans la banque à l'île Maurice, prit sa retraite à Durban (Afrique du Sud). Les Dussac ont deux enfants :

- Jean (1936 -) qui vit à Paris
- Olga (1937 -) qui a épousé Alain de Fleuriot.

XIV. Michel Jacques Joseph de GUIGNÉ (1809 - 1873) est né à Saint-Leu en octobre 1809. Avant de se consacrer à la culture de la canne à sucre, il fit une brillante carrière dans la magistrature.

Il épousa à Saint-Denis, le 5 janvier 1829, Isabelle ABADIE (1812 - 1890).

* * *

Isabelle ABADIE est née à Sainte-Suzanne (La Réunion) le 23 mars 1812. Son père, Louis Abadie, était né à Bagnères-de-Bigorre Hautes-Pyrénées, en 1782.

Nous savons, grâce aux annales des Franciscaines Missionnaires de Marie de septembre 1890, qu'Isabelle Abadie a été, dès son enfance, d'une grande piété. Dès l'âge de 13 ans, elle demandait à Dieu de lui faire faire son purgatoire sur la terre afin de n'être pas retenue loin de Lui après sa mort.

Son père résolut de la marier à l'âge de 17 ans.

Bien qu'une grande union régna dans le ménage, Isabelle ne cessa d'envier le sort des âmes consacrées à Dieu. Epouse et mère, elle fut la femme forte de l'Evangile. Son confesseur, un père jésuite, disait à l'une de ses filles: « Votre mère est une sainte à canoniser, toutefois ne le lui dites pas ». Après la mort de son mari, le 16 juillet 1873 à Pondichery, Isabelle entra en septembre chez les Réparatrices de Trichinopoly, près de Madras, où elle retrouva ses deux filles Anna et Joséphine, tous deux religieuses Réparatrices.

Elle quitta l'Inde avec Mère Marie de la Passion en novembre 1876 pour Rome, accompagnée de son fils Paul, afin d'entreprendre les premières démarches qui devaient aboutir à une scission suivie de la fondation des Franciscaines Missionnaires de Marie.

Les Réparatrices refusaient d'admettre des indigènes dans leur noviciat, alors que la Mère Marie de la Passion estimait, avec raison d'ailleurs, que là était l'avenir des congrégations.

Isabelle, en religion Mère Marie du Coeur Immaculé, fut la première supérieure de la maison de Rome fondée en 1882. Elle mourut aux Chatelets, près de Saint-Brieuc, le 31 juillet 1890.

Michel de GUIGNÉ, sa femme Isabelle et leurs enfants ont quitté la Réunion en 1855 pour se fixer à Toulouse de façon à confier aux jésuites du Collège du Caousou l'éducation de leurs fils.

Lors de la bataille de Castelfidardo, au Lamoricière, commandant les troupes pontificales, fut battu par les Piémontais de Cialdini (1860), il offrit à Dieu, pour l'Eglise, sa fortune, sa vie et ses enfants. « Quant à ma femme », ajouta-t-il, « vous savez, mon Dieu, que je n'ai pas le courage de vous la donner ».

Michel de GUIGNÉ perdit sa fortune après l'effondrement économique de la Réunion, fit engager son fils Paul à l'âge de 16 ans dans la Légion de Zouave Pontificaux et donna deux filles à Dieu.

En 1867, il retourna à la Réunion. C'était l'époque de la crise pour les plantations de cannes à sucre et il fut complètement ruiné. Après ce désastre financier, il demanda à reprendre du service dans la magistrature qu'il avait quittée depuis vingt ans.

Il fut nommé en 1869 conseiller à la Cour d'appel de Pondichery, à l'époque capitale des comptoirs français aux Indes. Il y retrouva ses deux filles religieuses chez les Réparatrices et y mourut le 16 juillet 1873.

III. LE DÉPART DE LA RÉUNION

Michel et Isabelle eurent sept enfants, nés à la Réunion, mais tous quittèrent définitivement leur île natale.

1. Anne (1840 - 1870), en religion Mère Marie de Saint-François Régis, religieuse réparatrice, morte à Trichinopoly aux Indes juste avant la scission.

2. Joséphine (1841 - 1916), en religion Mère Marie de Sainte-Véronique. Joséphine est entrée chez les Réparatrices, en France, en décembre 1860 et fut envoyée aux Indes en 1866. Lors de la scission, elle suivit Mère Marie de la Passion, accompagnée de Mère Marie du Cœur Immaculé, sa propre mère, et participa à Rome aux démarches qui devaient aboutir à la fondation des Franciscaines Missionnaires de Marie.

En 1892, elle est envoyée au Canada pour y fonder la première maison du Québec. A la mort de la Mère Fondatrice, elle fut nommée Vicaire Général de l'institut en 1904.

Après une longue et cruelle maladie, elle mourut à Rome le 13 avril 1916.

3. Paul (1844 - 1924), qui suit.

4. Gabrielle (1845 - 1922), qui épousa à Pondichery, en ajout 1868, le baron de Floris et qui eut six garçons et une fille, Marie, qui épousa Henry de la Martinière, dont la fille, Henriette, est la comtesse Goubaux.

5. Christian (1845 - 1922), qui fit carrière dans la banque. En 1869, il entre au «Comptoir d'Escompte» à Paris avec le traitement de F 114.- par mois.

En 1871, il fut envoyé à Bombay, d'où il peut aider ses frères à créer la plantation de Sumatra en mettant à leur disposition la somme de 25.000 F, somme considérable à l'époque. En 1875, il fut nommé directeur du Comptoir d'Escompte à Chang-Hai, puis à Hong-Kong.

C'est en 1878 qu'il fut chargé de fonder l'agence du Comptoir d'Escompte à San Francisco. Le 19 juillet 1879, il y épousa Marie PARROT, créant ainsi la branche américaine des Guigné.

C'est en 1882 que Christian de GUIGNÉ quitta le Comptoir d'Escompte pour créer des affaires personnelles sans grand succès, mais, en 1885, il rencontra à New York un jeune ingénieur allemand, H. Stauffer, avec lequel il fonda la «Stauffer Chemical Company», qui devint rapidement une puissante affaire.

Tous les frères Guigné participèrent au financement de la Stauffer qui, de ce fait, fut une affaire vraiment familiale - avant d'être introduite en bourse.

A l'origine, la Stauffer exploitait des mines de soufre et en traitant les dérivés, essentiellement l'acide sulfurique, puis ses activités devinrent multiples.

En 1980, la Chesebrough-Pond's, spécialisée dans la fabrication des cosmétiques, a acheté la totalité des actions Stauffer à un prix très avantageux pour les actionnaires. Probablement dans un but spéculatif, car après diverses transactions, une partie des actifs de ce qui fut la Stauffer se trouve actuellement entre les mains de la société française Rhône-Poulenc.

Christian de GUIGNÉ vivait à San Mateo, près de San Francisco, où il possédait l'une des plus belles demeures de Californie. Avant de reprendre pour son compte la propriété du Sénéjac, en 1906, il avait participé, avec ses frères, à son acquisition en 1885.

Christian de GUIGNÉ et Marie Parrot eurent trois enfants:

A. Marie Christine (1882 - 1975), qui épousa le comte Elie de Dampierre et eut sept enfants:

- a. Eric (1909 - 1918)
- b. Marie (1910), qui épousa le comte X. de Saint-Seine
- c. Jeanne (1911 - 1977), qui épousa le comte H. Jurien de la Gravière
- d. Joseph (1915 - 1936)
- e. Geneviève (1917), qui épousa le comte de Sugny
- f. Cécile (1920 - 1935)
- g. Michel (1921 - 1973)

B. Joséphine (1884 - 1965), qui épousa le comte Philippe de Tristan et eut trois enfants:

- a. Pierre (1909), qui épousa Jacqueline O'Byrr
- b. Ysabelle (1918)
- c. Jehanne (1921), qui épousa Paul Dambrine

C. Christian II (1889 - 1927), qui épousa Marie Louise Elkins. Ils eurent un fils:

a. Christian III (1912 - 1975), qui épousa Eléonore Christiansen. Ils eurent deux fils:

1. Christian IV
2. Charles, actuel propriétaire de Sénéjac.

6. Albert (1849 - 1930), qui épousa en 1875 Marie Brasier de Thuy, qui mourut prématurément en 1877 à Singapour où Albert de Guigné travaillait aux Messageries Maritimes. Lui aussi participa au financement des plantations de Sumatra et plus tard à la création de la Stauffer.

Rentré en France, il s'installa à Nantes et fit quelques années plus tard, en 1891, l'acquisition de la propriété de la Tour sur le lac d'Annecy.

Albert de Guigné n'eut qu'une fille, Elisabeth (- 1946), qui épousa le vicomte Alfred de Cornulier Lucinière. Ils eurent sept enfants, dont Pierre de Cornulier, doublement cousin, car il épousa Paulette de Charette. Pierre fut à l'origine de notre installation au Maroc. Jusqu'à la guerre 39 - 45, il était dans l'armée de Meknes.

7. Georges (1852 - 1921), qui épousa en 1888 Emmeline Plagino (1847 - 1951), fille du prince et de la princesse Alexandre de Plagino, noble famille roumaine. Il mourut à Cannes en 1921, laissant trois fils :

A. Jean (1889 - 1971), qui épousa Elisabeth de Las Cases et mourut à Moulins en 1971 laissant cinq enfants :

- a. Marie-Madeleine, qui épousa François Pasalis (décédé en 1991)
- b. Bertrand, qui épousa Ghislaine Forgy et qui eut trois filles
- c. Jacques, qui épousa Béatrice Demmard, qui a un fils, Thierry
- d. Christian, qui épousa Laurie Woodbridge Eaton et qui a trois fils
- e. Cécile, qui épousa Gabriel de Bellescize (ambassadeur de France) et qui ont quatre enfants.

B. Robert (1891 - 1973), qui épousa Charlotte de Pas. Oncle Robert et tante Charlotte sont décédés tous les deux, le premier en 1973 et la seconde en 1990 à Henu dans le Pas-de-Calais. Il ont eu trois filles :

- a. Marie Edmée, religieuse Franciscaine Missionnaire de Marie
- b. Marie Thérèse, qui épousa en premières noces Robert de Marin (trois enfants) et en secondes noces Hubert de Pas (quatre enfants)
- c. Marie Cécile, qui épousa François d'Hautefeuille (cinq enfants).

C. Raoul, né en 1895, avait épousé Marie de Becdelièvre. Oncle Raoul est décédé aux Sorinières en 1979. Ils avaient adopté un fils: Jean Pierre.

XV. Paul de GUIGNÉ

Mon grand-père est né à Saint-Benoît en 1844 et mourut à Cannes le 20 février 1924. A l'âge de 16 ans, son père le retira de chez les Jésuites de Toulouse pour l'engager chez les zouaves pontificaux - « un jour le Saint Père passant en revue ses défenseurs, fut frappé par la jeunesse de l'ex-collégien s'arrêtant devant lui, il posa paternellement la main sur son épaule disant avec émotion trop jeune mon enfant, trop jeune ».

Après avoir quitté les zouaves, Paul de Guigné regagna son île natale pour travailler chez un oncle qui possédait une importante exploitation.

C'est le 6 novembre 1867 qu'il épousa à Saint-André Marie Julie Lagourgue (12 octobre 1850 - 9 mars 1909).

Les Lagourgue sont originaires du Gers. Pierre de Lagourgue (à noter que le nom comportait une particule au 18e siècle), arrière-grand-père de Marie Julie, fut compagnon de Mahé de la Bourdonnais au service de la Compagnie des Indes.

Son grand-père, Lubin de Lagourgue (1752 - 1792), était capitaine d'artillerie, volontaire de la Compagnie d'Amérique et chevalier de Saint-Louis. Il avait épousé Anne Marie Notais (1771 - 1861).

Son père, Adrien Lagourgue (1790 - 1863), était maire de Saint-Louis de la Réunion.

Sa mère était Julie Adain de Villiers, née à la Réunion en 1813. Elle mourut au château de Sénéjac chez sa fille et son gendre (1892).

Les Lagourgue occupent encore une importante situation politique à la Réunion.

* * *

Quelques années après son mariage en 1872, notre grand-père Paul de Guigné et sa femme, cédant aux instances de son père et de ses frères, quittèrent définitivement la Réunion pour Sumatra.

* * *

IV. SUMATRA

En 1871, Albert de GUIGNÉ fit un premier voyage de prospection sur l'île de Sumatra où le Sultan lui promit une concession; de retour aux Indes, il soumit ses projets à son père qui les accepta. Il reprit donc la route de Sumatra pour conclure l'accord de concession, mais le Sultan se montra réticent, et ce n'est que grâce au réveille-matin que l'oncle Albert offrit au Sultan que ce dernier se laissa convaincre.

Cette concession comportait plusieurs milliers d'hectares. Les premières plantations furent le café et le tabac; le caoutchouc ne devait commencer que plus tard.

C'est en 1872 que notre grand-père Paul prit la direction de la plantation.

La maison d'habitation construite à Soengei-Si-Kambing était un joli bungalow sur pilotis entouré d'arbres et de plantes luxuriantes; c'est là qu'est né mon père.

Les débuts furent difficiles; malgré l'aide financière de l'oncle Christian, il fallut emprunter à la banque Demachy des sommes importantes au taux ruineux de 18%.

Heureusement, grâce à deux années consécutives de récoltes abondantes et de ventes rémunératrices, la situation se redressa définitivement et l'affaire parvint rapidement à une grande prospérité.

C'est ainsi que grâce à la collaboration remarquable des quatre frères, la situation matérielle de la famille fut redressée.

La propriété de Sumatra fut cédée en 1905 à l'United Serdang Co., mais la famille resta longtemps actionnaire de cette compagnie.

C'est durant le séjour à Sumatra que notre grand-père Paul joua un rôle important dans la scission intervenue chez les Réparatrices en assistant Mère Marie de la Passion, accompagnée de sa propre mère, dans leurs démarches à Rome auprès du Saint Père Pie IX.

Le 6 juin 1883, Sa Sainteté Léon XIII attribua à Paul de GUIGNÉ le titre de Comte Romain héréditaire.

En 1886, Paul de Guigné quitte définitivement Sumatra pour regagner la France.

* * *

V. LE RETOUR EN FRANCE

C'est en 1886, après un séjour de quatorze ans à Sumatra, que notre grand-père Paul de **GUIGNÉ** est rentré définitivement en France.

Une fois de plus, l'admirable solidarité qui a toujours existé entre les quatre frères se manifesta pour l'achat en commun de la propriété de Sénéjac en Gironde fin 1885.

Cette propriété appartenait très probablement au frère de leur père, l'oncle Pierre, né à la Réunion en 1813 et mort, sans héritier, dans une situation matérielle très précaire.

Sénéjac comportait un château et un vignoble de bonne réputation sur la commune de Piau Médoc, près de bordeaux.

C'est en 1906 que l'oncle **Christian de GUIGNÉ** a racheté à ses frères leurs parts de droits sur Sénéjac, moyennant la somme de vingt-cinq mille francs à chacun et quatre barriques de vin (deux de rouge et deux de blanc), à fournir à chacun leur vie durant.

Mais dès 1900, notre grand-père, attiré en Haute-Savoie par son frère Albert, a acheté à la Baronne du Livet et à son petit-neveu la propriété de La Cour à Annecy-le-Vieux, comprenant le château, quatre fermes et des bois, d'une contenance totale de 137 ha pour le prix de 208.500 F.

On sait peu de choses sur le château de La Cour, mais il est probable qu'il remonte au **XVe** siècle, comme beaucoup de «maisons fortes» savoyardes.

Au **XVI** siècle, il appartenait à Jacques de Menthon, Seigneur de la Balme de Thuy, qui y fit d'importants travaux.

Ses descendants ont poursuivi les aménagements, et notamment, à la fin du **XVIII** siècle, la création d'un jardin à la française qui nécessita l'achat de plus de 13.000 pieds de buis. Quatre gros buis toujours existants pourraient bien être les vestiges de ce jardin.

C'est par les femmes que la propriété est passée des Menthon à la famille de Livet en 1850.

En 1900, année de l'achat de La Cour par le comte de Guigné, la propriété provenait de la succession de Madame la baronne de Monthoux, décédée à Annecy-le-Vieux en 1857. Elle appartenait pour 5/8e à Madame de Livet Monthoux, née G. de Sonnaz, belle-fille de la baronne Paul de Livet, et pour le reste - 3/8e - à Gaëtan Louis de Chillaz, cousin et héritier de Mademoiselle Louise de Livet, décédée à Annecy-le-Vieux, sans postérité, en 1897.

Après avoir acheté La Cour le 15 octobre 1900, notre grand-père Paul y fit de très importantes transformations pour la mettre au goût du jour, mais malheureusement elle perdit son caractère de vieille demeure savoyarde.

A l'origine, la cour intérieure était fermée au nord par le bâtiment de la ferme et l'accès de cette cour se faisait par un passage voûté sous le château proprement dit.

Mon grand-père démolit la ferme pour la reconstruire à 500 m du château et aménagea l'accès de la cour par la façade est. Après avoir fermé le passage voûté, il créa, à cet emplacement, le petit salon et le vestibule. Une chapelle fut aménagée au 1^{er} étage, au-dessus du vestibule.

La grosse tour, côté ouest, fut construite pour consolider le corps principal de la maison, ainsi que deux tourelles sur la façade principale.

Après mon mariage, nous avons poursuivi les travaux en aménageant une baie entre le vestibule et l'escalier de pierre et en ouvrant des portes-fenêtres à la salle à manger, ainsi que dans une chambre, avec la création du balcon coté ouest.

Nous avons également réalisé les boiseries du salon et du bureau, ainsi que la construction du garage à l'emplacement de l'ancien bâtiment de ferme; au deuxième étage, nous avons aménagé quatre chambres, deux salles de bain et une salle de jeux.

* * *

Paul de GUIGNÉ et Julie Lagourgue eurent trois enfants:

- Hélène, qui est née lors d'un voyage à Paris le 22 juin 1877 et fut baptisée deux jours après sa naissance à Saint-Augustin avec de l'eau du Jourdain. Tante Hélène avait neuf ans quand ses parents se sont installés à Sénéjac (1886). Pour préparer sa première communion, elle fut envoyée à Rome auprès de sa grand-mère, Mère Marie du Cœur Immaculé, alors supérieure du couvent de Franciscaines à Rome. C'est le cardinal Poroccki qui lui fait faire sa première communion le 15 février 1888.

Tante Hélène était attirée par la vie religieuse et, quoique très orientée vers les franciscaines, elle avait choisi sur le conseil de sa tante, Mère Sainte Véronique, d'entrer chez les religieuses du Sacré-Cœur (1898).

Après avoir prononcé ses premiers vœux en 1890, elle fut professeur à Lyon puis, après l'expulsion des Religieux de France, à Turin et à Rome, à la Trinité des Monts.

C'est en 1926 qu'elle fut envoyée à Shanghai pour la fondation du pensionnat du Sacré-Cœur.

Pendant dix ans, elle se dévoua aux Européennes, mais aussi aux jeunes Chinoises qu'elle aimait beaucoup.

Le 10 septembre 1937, après une longue maladie, elle fut rappelée à Dieu, entourée naturellement par ses soeurs mais, plus curieusement, par les franciscaines, si proches de sa famille, qui avaient dû se réfugier au Sacré-Coeur en raison de la guerre sino-japonaise.

- Anna, née probablement à Sumatra vers 1880, est morte à Annecy-le-Vieux en mars 1909, huit jours avant sa mère, des suites d'une pneumonie contractée à la suite d'un incendie qui détruisit la toiture de l'aile nord du château de La Cour.

- Jacques (qui suit). ~~↓~~

XVI. Jacques de Guigné

Mon père est né le 29 octobre 1883 à Soengei-si-Kambing, île de Sumatra. Il fit ses études au collège de Tivoli à Toulouse, puis la préparation à Saint-Cyr, rue des Postes, où il rentra en 1902.

Sa seule garnison fut Chambéry, au 13e Bataillon de Chasseurs Alpains.

Après la mort de sa soeur et de sa mère, survenue à quelques jours d'intervalle en mars 1909, mon père ne voulut pas laisser son père seul; il démissionna de l'armée, malgré une véritable vocation militaire.

Le 31 mai 1910, il épousa au château d'Aubigny (Allier) Antoinette de Charette de La Contrie, née à La Bernerie en Retz. (Loire Atlantique) le 19 septembre 1886

* * *

Les Charette sont d'origine italienne, connus en Bretagne depuis le XIIIe siècle avec Galeasa Carretto, marquis de Final, qui vint s'établir dans ce pays en 1240

Gayon Carretto, seigneur de Trévigné, francisa son nom de Carretto en celui de Charette et fut nommé sénéchal des villes et comtes de Nantes.

La famille fut maintenue noble de race en 1668 et reçut le titre de marquis pour la branche aînée de La Gascherie, et de baron pour celle de La Colinière.

Le titre de baron pour la branche de La Contrie, dont nous descendons, date de la Restauration en 1824.

La famille de Charette doit sa célébrité à François Athanase de Charette de La Contrie, Chevalier, lieutenant général des armées du Roi et illustre chef vendéen.

Le père d'Antoinette de Charette est Alain de Charette (1841 - 1916), qui a épousé à Buset le 15 octobre 1866 Magdeleine de Bourbon-Buset (1844 - 1908).

Le grand-père paternel de ma mère était le baron Athanase de Charette de La Contrie, pair de France, qui avait épousé le 16 juin 1827 Louise Marie Charlotte, comtesse de Vierzon, fille légitimée de S.A.R. Charles Ferdinand d'Artois, duc de Berry, et d'Amy Brown.

Mon grand-père eut onze enfants, ma mère étant la dernière.

C'est en 1898 que les Charette sont entrés en possession de la terre d'Aubigny, grâce à l'héritage du baron d'Aubigny, ancien baron héréditaire des Etats de Lorraine, qui n'avait pas de descendants.

Par un acte du 9 septembre 1898, le baron d'Aubigny désigna son ami et ancien compagnon zouave pontifical, notre grand-père Alain de Charette, comme son légataire universel pour la totalité de ses biens et, par le même acte, donna la nue propriété au plus jeune fils d'Alain de Charette, mon oncle Pierre de Charette.

La donation du baron d'Aubigny était grevée de lourdes charges. notamment des pensions, rentes viagères à verser à diverses personnes et de nombreuses paroisses et écoles libres à soutenir financièrement .

Le baron d'Aubigny est décédé le 17 novembre de la même année (1898), cédant non seulement sa propriété d'Aubigny de plus de 2000 ha (cf. annexe II), mais aussi son hôtel particulier de la rue Barbet de Jouy à Paris. Cet hôtel a du être vendu pour faire face aux frais de la donation.

L'oncle Pierre de Charette, nu propriétaire d'Aubigny, est décédé à Aurouer, à la suite d'un accident de chasse, le 9 septembre 1901, sans descendant, mais laissant comme héritiers ses parents pour la moitié de ses biens, le reste revenant à ses dix frères et soeurs. Ces derniers ayant tous renoncé à cet héritage, la totalité de la propriété est revenue à mes grands-parents.

Le 3 juin 1902, mes grands-parents firent la donation de la nue propriété de la terre d'Aubigny à leurs dix enfants, un lot hors part étant attribué à François de Charette, à charge pour lui d'assumer les servitudes imposées par le baron d'Aubigny.

Il s'agissait du fameux « lot des œuvres » qui fit couler beaucoup d'encre en raison d'une mauvaise interprétation du texte.

A ce jour, la question des servitudes a été définitivement réglée, d'une part par la disparition des bénéficiaires de rentes, et d'autre part par un accord avec l'Evêché de Moulins en ce qui concerne les œuvres.

L'acte de 1902 ne prévoyait pas de répartition, à l'exception du lot hors part attribué à François de Charette.

C'est en 1904 que mes grands-parents firent le partage du reste de la propriété entre leurs dix enfants restants, après la mort de Pierre, soit :

- Louise, religieuse Auxiliatrice.
- Jeanne, Madame de Yrigoyen - trois enfants.
- François, bénéficiaire du lot hors part, avait épousé Germaine Bernard. Il eut deux filles :
 - . Geneviève, qui épousa le baron de Crousaz et habitait Aubigny
 - . Suzanne, qui épousa le vicomte de Fenoyl.Toutes deux sont mortes sans héritier.
- René, qui épousa Mademoiselle de La Roche Macé (12 enfants).
- Charles, qui épousa Céline Boutry et reçut le lot du Plessis (sans postérité).
- Isabelle, vicomtesse du Fay (sans postérité).
- Marguerite, qui est entrée en religion également chez les Auxiliatrices.
- Yolande, Madame Alain du Halgouët (cinq enfants).
- Maxence, qui épousa Clotilde de Rilly (deux filles).
- Antoinette (1886 - 1978), qui épousa mon père, le comte de GUIGNÉ.

Dans ce partage, ma mère reçut la nue propriété du lieu dit « Les Litaux », comprenant Les Litaux, le domaine de Lyaume, des bois et des étangs pour 223 ha 23 a 60 ca, estimés 245.708 F à l'époque.

Dès juillet 1914, mon grand-père Paul de Guigné fit racheter par ma mère à mon oncle Maxence les parcelles dites « Les Vergers » de 7 h 07 a 21 ca.

Après la mort de mon grand-père Alain de Charette, le 28 novembre 1916 à Nantes, mon grand-père Paul de Guigné a racheté et fait racheter par ma mère :

1. la totalité du lot de tante Yolande du Halgouët, comprenant les domaines de Lavaud et Saint-Léo, ainsi que divers bois d'une contenance totale de 272 h 01 a 50 ca, pour le prix de 280.000 F,
2. une partie du lot de tante Isabelle, comprenant le domaine de Brezolles, des bois et des étangs d'une contenance totale de 75 h 19 a 49 ca, pour le prix de 63.000 F,
3. une partie du lot de tante Jeanne de Yrigoyen, comprenant les Mathé, le Prieuré, et les bois des Cailles et du Cupin, soit 189 h 30 a 60 ca au prix de 220.000 F.

Grâce à cette politique de regroupement de la terre d'Aubigny, nous détenions, en 1935, 761 ha de la propriété.

Les héritières d'oncle François, Ginette de Crousaz et Suzanne de Fenoyl, possédaient 520 ha, dont le château d'Aubigny, leurs propres lots, plus le lot dit « des Œuvres ».

Oncle Charles de Charette possédait le lot du Plessis de 185 ha.

En 1960, les héritiers d'Alain de Charette détenaient encore 1471 ha de la terre d'Aubigny sur les 2137 ha d'origine. Le reste avait été vendu.

C'est en 1942 que nous avons hérité du lot du Plessis détenu par tante Céline après le décès de son mari, oncle Charles, en 1935.

Malheureusement, il a fallu vendre les domaines de l'île et de Lyaume pour payer les frais.

Le Plessis et son domaine ont été vendus en 1948 pour réinvestir au Maroc, Mais ils ont été rachetés en 1973.

Le domaine du Lieu Sejet et la Maison du Port Barreau, soit 80 ha, qui ne faisaient pas partie de la terre d'Aubigny, ont été achetés aux héritiers du Docteur Renon en 1972.

En 1958, Ginette de Crousaz a hérité de sa soeur Suzanne de Fenoyl, décédée avec son mari des suites d'un accident de la route et sans laisser de descendant.

En 1963, les Crousaz firent apport de leur propriété à deux sociétés civiles immobilières: la société du Colombier, qui englobait les domaines situés sur la commune d'Aubigny, et la société des Monceaux pour les deux domaines de Saint-Léopardin d'Augy.

Les Crousaz vendirent la nue propriété des parts de ces deux sociétés à une société suisse, la société Prigor, dont le siège était à Sion, dans le Valais.

Après mon installation à Genève en 1980, j'ai pu racheter la société suisse et dissoudre les deux sociétés du Colombier et des Monceaux, rassemblant ainsi tout ce qui restait de la terre d'Aubigny, soit un ensemble de 1377 ha.

Après son mariage, mon père s'inscrivit à la faculté de droit de Grenoble et obtint sa licence en 1913. Il se consacra ainsi au mouvement royaliste d'Action Française.

A la déclaration de guerre, il fut mobilisé le 2 août 1914 et rejoignit le 53e bataillon de Chasseur Alpins qui était la réserve du 13e, son ancien bataillon.

Blessé une première fois le 26 août 1914, une seconde fois le 18 octobre de la même année, il reçut le 27 novembre 1914 la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur avec la citation suivante:

« Blessé une première fois le 26 août en se portant à l'assaut des tranchées allemandes; revenu à son corps, s'est signalé à nouveau par son entrain dans une contre-attaque allemande, a été blessé une deuxième fois à la tête de sa compagnie ».

Signé Joffre
G O G de l'armée de l'Est

Nommé Commandant de Compagnie, mon père est de nouveau gravement blessé, pour la troisième fois, le 15 février 1915, mais il refusa de prolonger sa convalescence et regagna son unité le 3 mai 1915.

C'est le 22 juillet qu'il fut tué lors de l'attaque du Barren Kopf (crête du linge) en Alsace.

A titre postume, mon père reçut la croix de guerre avec la citation suivante:

« Officier d'une énergie et d'une bravoure superbes, trois fois blessé au cours de la campagne, revenu trois fois au front, est glorieusement tombé en entraînant sa compagnie en avant sous un feu violent ».

Signé : de Villaret
Général Commandant de la VII^e armée.

Après la mort de mon père, mon grand-père acheta la villa Saint-Benoît (1917), avenue Isola Bella à Cannes, où nous avons passé tous les hivers, les mois d'été nous ramenant à La Cour.

Après treize ans de paralysie presque totale, ma mère mourut villa Saint-Benoît le 27 mai 1978, âgée de 92 ans.

Mes parents eurent quatre enfants. Nous sommes tous nés à Annecy-le-Vieux:

- Anne, née le 25 avril 1911. La mort de son père fut pour elle le choc qui déclencha sa «conversion»; durant sa courte vie, elle fut un modèle qui approcha la perfection; de nombreux ouvrages ont été écrits sur elle et l'Eglise la déclara vénérable en février 1991. Elle est morte à Cannes, le 14 janvier 1922.

- Moi-même, né le 9 juillet 1912, et dont je parlerai plus loin du seul fait que je constitue le 17^e maillon de la chaîne familiale. † le 19 août 2003

- Magdeleine, née le 4 septembre 1913, qui consacra l'essentiel de sa vie à entourer sa mère.

- Marie-Antoinette, née le 4 janvier 1915, qui entra en religion chez les dominicaines de Sainte Catherine de Ricci, sous le nom de sœur Anne de Saint-Jacques. Elle fut secrétaire de Jacques Maritain et supérieure de la Maison de Cannes, Villa Saint-Benoît, où elle réside actuellement. † en 2003

XVII. Jacques de GUIGNÉ

Je suis né à Annecy-le-Vieux, le 9 juillet 1912. A ma sortie de l'école de Grangeneuve, près de Fribourg en Suisse, j'ai épousé à Paris, le 5 juin 1935, Eléonore Budes de Guébriant, née à Saint Pol de Léon le 3 septembre 1913.

Braga dans « le sang de Louis XIV » dit des Guébriant:

« Famille noble française d'extraction chevaleresque, originaire de Bretagne, dont la filiation est prouvée depuis **Guillaume Budes**, chevalier, seigneur d'Uzel et du Plessis-Budes, vivant en 1300, et qui épousa **Jeanne du Guesclin**, tante du connétable de France.

Jean-Baptiste Budes, comte de Guébriant, lieutenant général des armées du roi en 1638, fut élevé à la dignité de Maréchal de France en 1643; il épousa **Renée du Bec de Vardes** et mourut sans enfants.

Son oncle, **Julien Budes**, seigneur de Blanchelande, fut maintenu noble en 1669 et épousa en secondes noces **Françoise de Rosmar**, fille de **Pierre de Rosmar**, seigneur de Kerdaniel en Saint-Jean de Kerdaniel (Côtes du Nord).

Il est le trisaïeul de **Sylvestre Scipion Budes** (1760 - 1845), comte de Guébriant et pair de France, dont descend **Alain Budes**, comte de Guébriant (1852 - 1931), châtelain de Kernevez à Saint-Pol de Léon, qui avait épousé **Léonie de Durfort Civrac de Lorge**, fille du duc de Lorge.

Alain de Guébriant a été maire de Saint-Pol et Président du Conseil Général du Finistère.

Son frère, **Jean de Guébriant**, missionnaire des Missions Etrangères, après 40 ans passés en Chine, fut nommé évêque et supérieur général des Missions Etrangères. Il mourut à Paris en avril 1935, âgé de 75 ans.

A sa mort, **Alain de Guébriant** laissa quatre enfants :

- **Hervé**, qui épousa **Jeanne de Trévis**. **Hervé de Guébriant** fut le principal artisan du syndicalisme rural en Bretagne et fondateur des coopératives agricoles du Landerneau.

- Son fils, **Alain** (1905 - 1945), prit la succession de son grand-père à la mairie de Saint-Pol de Léon et au Conseil Général du Finistère. En 1945, il fut fusillé par les Allemands en représailles des manifestations de joie prématurées de la population, suscitées par le départ des troupes allemandes.

- **Yvonne** (comtesse de Montrichard).

- **Alfred** (1883 - 1968).

Le comte **Alfred Budes de Guébriant**, châtelain de Kerdaniel, avait épousé en 1911 **Irène de La Grange**, fille du baron Louis de La Grange et d'**Anita Carroll of Carrollton**, arrière-petite-fille de **Johan Carroll**, l'un des signataires de l'indépendance des Etats-Unis (1776).

Alfred de Guébriant, mon beau-père, eut cinq enfants:

. Geoffroy (1912 - 1989), qui épousa en premières noces **Pauline de Merode**, dont il eut trois filles, et en secondes noces **Henriette de Voguë**, veuve de **Xavier de Merode**.

. **Eléonore** (1913 -).

. **Louis** (1916 -), qui épousa en premières noces sa cousine **Anne de La Grange**, dont il eut sept enfants, et en secondes noces **Genevieve de la Chaize**, veuve de **M. Pierce**.

. **Bertrand** (1917 - 1971), mort accidentellement au Maroc.

. **Alix** (1921 -), comtesse de Saisy qui a quatre enfants.

- **Anne**, marquise de Rolland-Dalon.

* * *

Après notre mariage, nous nous sommes installés à La Cour; notre temps étant partagé entre de longs séjours à Annecy-le-Vieux, deux mois environ rue Copernic à Paris chez mes beaux-parents, et enfin Villeneuve-sur-Allier, chez tante **Céline de Charette**, pour nous occuper de la propriété de Saint-Léopardin, gérée jusqu'ici par oncle **Charles**, puis, après sa mort en 1935, par tante **Céline**.

Nous avons rapidement constaté qu'il était nécessaire de consacrer plus de temps à la propriété de l'Allier et, en 1938, nous avons entrepris la construction du chalet réalisé en bois de pin de Finlande.

Cette même année (1938), les graves menaces de guerre entre la France et l'axe Berlin-Rome nous incitaient à quitter La Cour pour le Bourbonnais. Nous nous installions chez tante **Céline**, le chalet n'étant pas encore habitable.

A la déclaration de guerre, le 4 août 1939, c'est de Kerdaniel, propriété de mes beaux-parents en Bretagne, que j'ai regagné le 15^e régiment de dragons portés à Lyon - unité faisant partie de la 5^e division légère de cavalerie, et héritier du célèbre régiment de Noailles-Cavalerie créé sous Louis XIV.

Fin mai 1940, j'ai été blessé au cours d'une attaque allemande au nord de Paris, ce qui m'a valu la croix de guerre 39-45 et la Légion d'Honneur au titre militaire.

Après une convalescence à Villeneuve-sur-Allier qui, hélas, s'est trouvé en zone occupée, j'ai été fait prisonnier par les Allemands et emmené par la route à destination de l'Allemagne.

Grâce à une courageuse initiative de votre mère, je n'ai pas franchi le Rhin; en effet, faisant étape au camp de Mailly, j'ai eu la stupeur d'être libéré, alors que les 3 ou 4000 autres prisonniers allaient continuer leur route vers l'Allemagne.

Cherchant à me soustraire à la captivité, votre mère et tante Céline de Charette ont imaginé le scénario suivant :

Tante Céline possédait à Villeneuve-sur-Allier une scierie que les Allemands voulaient remettre en route et elle eut l'idée de prétendre que ma présence était indispensable pour la bonne marche de cette dernière, alors que je n'y avais jamais mis les pieds...

Munie d'une demande de libération dûment signée par la «Kommandantur» de Villeneuve-sur-Allier, votre mère se mit à ma recherche pour demander ma libération. Après de nombreuses péripéties, elle finit par me retrouver au camp de Mailly, où nous faisons étape.

Déposer la demande au bureau du camp n'aurait servi à rien, car il y en avait des centaines que les Allemands ne regardaient même pas. Votre mère a donc décidé de la remettre en mains propres au colonel commandant le camp, ce qui constituait une démarche pratiquement impensable.

Le délicat était de choisir le bon moment. Constatant sa jovialité à sa sorti du mess, votre mère n'a pas hésité à présenter sa demande au colonel, stupéfait d'une telle audace; sans doute amusé, le colonel a signé ma libération. Deux heures après, nous quittons le camp, mais je restais prisonnier sur parole.

Après quelques mois passés à la scierie de Villeneuve, j'ai pu me faire démobiliser, donc libérer de tout engagement, et nous sommes passés en zone libre, à Saint-Léopardin d'Augy, au chalet, qui entre-temps avait pu être terminé. Nous étions alors en 1941.

En 1942, à la suite de la démission de Monsieur Signoret, maire d'Augy, j'ai été «délégué dans les fonctions de maire» par le préfet de l'Allier, car il n'y avait pas d'élections pendant la guerre. Pendant deux ans, j'ai donc consacré mon temps aux affaires de la commune et à la propriété.

Fin 1944, suivant l'exemple de notre voisin le commandant de La Celle, je me suis engagé dans l'armée secrète. Après avoir participé à la bataille de Royan et fait de l'occupation en Allemagne, j'ai été définitivement démobilisé en 1946.

1947 est l'année de notre premier voyage aux Etats-Unis pour reprendre contact avec la Stauffer après la longue interruption de la guerre.

Mon séjour à la mairie de Saint-Léopardin sous le régime de Vichy ne me permettait pas de reprendre dans l'immédiat un rôle actif sur le plan communal.

C'est pourquoi, cédant aux instances de mon cousin **Pierre de Cornulier**, je fis avec lui, en 1948, un voyage au Maroc dans le but d'y étudier la possibilité d'une activité industrielle et rurale. Ces études aboutirent à la création de la Société Terre-Union qui comportait deux branches:

- l'une industrielle, les conserveries des Doukkala à Mazagan;
- l'autre agricole, avec l'exploitation d'un domaine de 400 ha, El Arich, situé à 30 km de Beni Mellal dans le Tadla.

En 1949, nous nous sommes donc installés à Anfa, quartier résidentiel de Casablanca.

Au Maroc, nous avons retrouvé mon beau-frère Bertrand et, quelques années plus tard, mon beau-frère Louis est venu renforcer le petit groupe familial.

En 1955, nous avons complété nos activités marocaines par le défrichage et la plantation d'un autre domaine agricole, Sidi Bou Farougg, qui fut planté essentiellement en agrumes.

C'est également l'époque où nous avons acheté un premier appartement à Paris, 51 bd Beauséjour, pour nos enfants qui poursuivaient leurs études à Paris. Mais ce n'est qu'en 1958 que nous avons acheté et aménagé, 37, avenue d'Iéna, un appartement duplex avec une terrasse aménagée en jardin.

Nous avons quitté définitivement le Maroc en 1960 pour nous installer avenue d'Iéna où nous avons vécu pendant 20 ans.

Les dix années passées au Maroc restent l'un de nos meilleurs souvenirs, bien que cette expérience marocaine se soit soldée par un échec sur le plan financier.

Tout d'abord, le domaine d'El Arich a été repris par le gouvernement marocain après l'indépendance du Maroc, puis le petit domaine de Sidi Bou Farougg a été victime d'un acheteur, véritable escroc, qui a disparu après avoir pris la récolte en «oubliant» de la payer.

De retour en France, j'ai eu deux activités principales :

- La présidence de la société UNAC dans l'Allier, dont les activités consistaient en des opérations d'import - export et la vente de matériaux de construction.

- Simultanément, j'ai participé, avec mon cousin docteur **Pierre Héger**, à la création des Thermes Marins de Saint-Malo, avant d'en prendre la présidence.

J'ai éprouvé beaucoup de satisfaction aux Thermes Marins et cette activité nous a donné l'occasion de nombreux et agréables séjours sur la Côte d'Emeraude.

Si le Maroc a été un échec financier, ces deux activités françaises ont pu être cédées dans de bonnes conditions, surtout en ce qui concerne les Thermes.

En 1971, j'ai été élu conseiller municipal à Saint-Léopardin d'Augy et suis resté au Conseil jusqu'en 1983.

L'âge de la retraite arrivé, nous avons décidé de nous retirer à Genève, dans l'appartement de la rue Robert-de-Traz que j'avais acheté en 1970 pour ma mère.

C'est en 1980 que nous avons transféré notre domicile de Paris à Genève.

Après notre retour du Maroc en France en 1960, nous avons eu l'occasion de faire de très intéressants voyages au Canada, aux Etats-Unis, et surtout en Chine - peu de temps après l'ouverture de ses frontières aux étrangers, sans oublier l'Egypte et Dakar.

De Genève, nous sommes allés deux fois en Afrique du Sud pour y rencontrer nos parents Dussac, et à la Réunion, à la recherche de souvenirs de famille.

C'est de la Réunion, grâce aux renseignements fournis par Monsieur Emile Hugot, dont la famille est alliée aux Guigné, que j'ai rapporté une partie très importante de la documentation qui m'a permis de réaliser ce travail sur notre famille - grâce aussi aux renseignements et aux nombreux ouvrages sur la Réunion que l'Abbé Théodore de Guigné a bien voulu me donner.

Je ne peux pas clore cette étude sans parler de nos sept enfants auxquels elle est destinée, mais ce dernier chapitre s'adresse plus spécialement à nos petits-enfants et arrière-petits-enfants, car il est important que les cousins se situent entre eux.

1. - Michel, qui sera un jour chef de famille, est né à La Cour le 23 août 1937. Il épousa en janvier 1965, à Bath en Grande-Bretagne, Dilys Samuel-Gibbon, dont il avait fait la connaissance au Canada.

* * *

La famille Gibbon est mentionnée pour la première fois en 1450. Elle descend en ligne directe d'un des derniers princes libres du Pays de Galles, Einnon Ap. Collwyn (XIIe siècle).

Les Gibbon sont installés dans le sud du Pays de Galles, sur la commune de Llanharry, où se trouve la propriété familiale nommée Trecastle, dont les terres sont restées jusqu'à ce jour dans la famille.

La dernière demoiselle Gibbon épousa John Samuel au début du XIXe siècle.

Les Samuel sont des propriétaires terriens du sud du Pays de Galles.

Le nom de Samuel-Gibbon a été utilisé pour la première fois par la famille au cours du siècle dernier.

2
C'est à Annecy-le-Vieux, sous la neige, que Catherine a épousé le comte Olivier de La Tour du Pin le 30 décembre 1964.

Catherine et Olivier ont quatre enfants :

- . Laurent (1966)
- . Eléonore (1967)
- . Nicolas (1971)
- . Jean-Philippe (1978)

4. - Marie-Françoise, elle aussi née pendant la guerre, le 14 octobre 1943. Elle a épousé au Prieuré, à Saint-Léopardin d'Augy, le comte **Renaud d'Andigné**, le 6 juin 1968, par une torride journée d'été, peu de temps après les graves événements de mai 1968.

Marie-Françoise et Renaud ont trois enfants :

- . Florence (1969)
- . Hervé (1971)
- . Marguerite (1974)

5. - Paul, lui, est né après la guerre; il est le seul à avoir vu le jour en région parisienne, le 11 juin 1947, à l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine.

En juillet 1977, il a épousé aux Riceys, dans l'Aube, Amicie de Taisne de Raymonval.

Paul et Amicie ont cinq enfants :

- . Stanislas (1979)
- . Anne (1981)
- . Jacques (1985)
- . Christine (1988)
- . François (1991).

6. - Charles Emmanuel est né à la clinique d'Annecy le 7 novembre 1952. Cette année-là, l'hiver fut précoce et l'accès à la clinique rendu difficile par la neige. Au moment où ces lignes sont écrites (mai 1994), Charles Emmanuel est le seul de nos enfants qui soit encore célibataire.

7. - Yves, lui aussi, est né à la clinique d'Annecy le 16 novembre 1955. Comme son grand-père paternel, il choisit la carrière des armes.

Le 15 juillet 1989, il épouse en Mayenne sa nièce, Astrid de Sesmaisons.
Ils ont une fille :

- . Emmanuelle (1993).

Cette histoire n'est pas terminée, mais il appartiendra à d'autres de la poursuivre.

Jacques de Guigné

Michel et Dilys ont cinq enfants :

. Antoinette (1965), qui épousa en 1987 Maurice de Lageneste. Ils ont trois enfants :

- . Mathilde (1988)
- . Hector (1990)
- . Cyprien (1993)

. Véronique (1967), qui épousa en 1989 le comte Louis du Hamel. Ils ont deux enfants :

- . Juliette (1991)
- . Nicolas (1993)

. Nathalie (1969), qui épousa en 1992 Jérôme Guilleautot. Ils ont un fils, Martin (1993).

. Benoît (1972)

. Jérôme (1978)

2. - Anne est née à la clinique de Moulins le 16 octobre 1938, pendant notre séjour à Villeneuve-sur-Allier, à l'époque où l'on attendait la guerre d'un jour à l'autre.

Elle a épousé à Paris le comte Geoffroy de La Rochefoucauld en 1960.

Anne et Geoffroy ont quatre enfants :

. Marie (1961), qui a épousé en 1984 le comte Bertrand de Couëssin. Ils ont cinq enfants :

- . Louis (1985)
- . Etienne (1987)
- . Elizabeth (1990)
- . Blandine et Marguerite (1991)

. Béatrix (1963), qui a épousé en 1985 le comte François de Dreuille. Ils ont trois enfants :

- . Jeanne (1987)
- . Henri (1988)
- . Marc (1991)

. Stéphanie (1967), qui a épousé en 1990 le comte Paul Riant. Ils ont une fille :

. Zoé (1993)

. Rémi (1971)

3. - Catherine est née à Annecy-le-Vieux le 22 juillet 1942, en pleine guerre. Malgré les hostilités, nous avons toujours pu passer quelques semaines à La Cour, où nous nous rendions en voiture, une Hotchis 6 cylindres équipée d'un gazogène car il n'y avait pas d'essence.

ASCENDANTS EN LIGNE DIRECTE DE LA FAMILLE DE GUIGNÉ

* * *

D.	Dates	Prénoms	Lieu de naissance	Epouse
XIX	1972-	Benoît	St-Germain-en-Laye	
XVIII	1937-	Michel	Annecy-le-Vieux	Dilys Samuel-Gibbon
XVII	1912-	Jacques	Annecy-le-Vieux	Eléonore de Guébriant
XVI	1889-1915	Jacques	Soengei-Sikarubing	Antoinette de Charette
XV	1844-1924	Paul	St-Benoît -la Réunion	Julie Lagourgue
XIV	1809-1873	Michel	St-leu-La Réunion	Isabelle Abadie
XIII	1790-1867	Joseph	St-Paul-La Réunion	Françoise Isnard
XII	1770-1849	Jacques	St-Paul-La Réunion	Marguerite Baillif
XI	1742-1807	Jacques	St-Denis-La Réunion	Marie Riquebourg
X	1709-1775	Joseph	St-Denis-La Réunion	Marie Bachelier
IX	1668-1736	Joseph	Saumur	Françoise Carré de Talhouet
VIII	1639	Joseph	Saumur	Hélène Le Maistre
VII	1608	Claude	Saumur	Marthe Drugeon
VI	1580	Denis	Tours	Michelle Le Beuf
V	1550-1625	François	Tours	Louise Huart
IV	1520	Pierre	Tours	?
III	1480	Edme	Nogent-sur-Aube	Louise de Péruse
II	1440	Jean	Nogent-sur-Aube	Catherine de Rud
I	1410	Mahiet	en Picardie	Marguerite d'Angluse

COMPOSITION DE LA TERRE D'AUBIGNY EN 1902

Parc et château d'Aubigny.	11h 83a 75er
Le Colombier	2h 01a 60er
Le Pressoir	7h 32a 65er
Maison, jardin et prés du bourg d'Aubigny	8h 44a 00er
Vignes	8h 58a 30er
Bois et taillis	286h 25a 40er
Pacages boisés	121h 53a 30er
Etangs	24h 36a 20er
Domaine de Villard	77h 93a 20er
Locaterie de Villard	2h 61a 45er
Locaterie de la Tuilerie Villard	5a 32a 45er
Domaine Beton	28h 29a 40er
Domaine des Quatre Vents	78h 00a 20er
Domaine des Poissons	45h 10a 35er
Domaine Bouët	47h 09a 65er
Moulin Pécut	3h 07a 20er
Domaine Petit mathé	60h 18a 10er
Domaine Grand Mathé	68h 96a 70e
Locaterie de La Burge	2h 96a 60er
Domaine de Lavaud	79h 40a 50er
Château du Prieuré et dépendances	6h 52a 45er
Domaine de Saint-Léo	84h 42a 55er
Domaine Neuf	80h 55a 85e
Domaine du Malivernay	18h 31a 10er
Domaine Petit Monceau	63h 25a 20er
Domaine Grand Monceau	78h 99a 60er
Château des Bordes et dépendances	6h 32a 03er
Moulin des Bordes	10h 82a 05er
Domaine de la Petite Villaine	74h 58a 10er
Domaine de la Grande Villaine	76h 98a 35er
Maison et prés du Bourg de Couzon	3h 82a 30er
Maison et prés d'Augy	3h 03a 10er
Réserve des Litaux	5h 67a 60er
Domaine des Litaux (cultivé par Auboiron)	57h 08a 60er
Domaine des Litaux (cultivé par Auboiron)	59h 97a 65er
Locaterie des Litaux	5h 52a 70er

Domaine des Bateriaux	23h 98a 40er
Locaterie de la Blouze	2h 21a 20er
Domaine de Brezolles	80h 83a 30e
Domaine de La Motte	87h 35a 85er
Château et Réserve du Plessis	72h 24a 75er
Locaterie du Breuil	1h 29a 90er
Domaine d'Auvergne	55h 56a 45er
Locaterie Buchepot	2h 87a 15er
Domaine des Simonin	68h 72a 30er
Domaine de Liaume	32h 08a 80e
Domaine de l'Ile	87h 47a 15er
Locaterie du Moulin de l'Ile	4h 83a 73er

2.137h 64a 93er

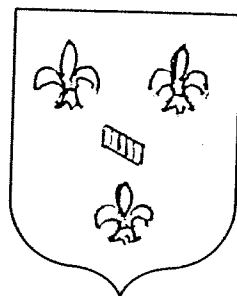
La propriété avait été estimée 2.819.408 francs de l'époque (1904).
 Actuellement, ce qui reste de la terre d'Aubigny est réparti entre nos sept enfants,
 donc, pour une très grande partie, toujours entre les mains des descendants d'Alain de
 Charette.

* * *

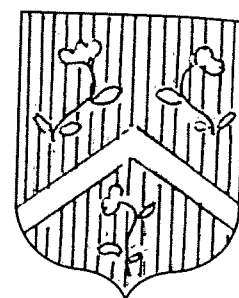
Armoiries de quelques familles mentionnées



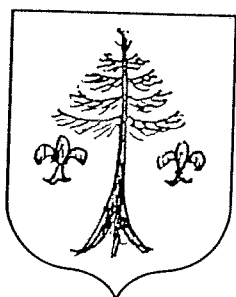
Charette



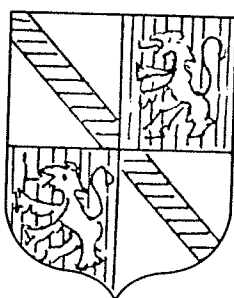
Bourbon Busset



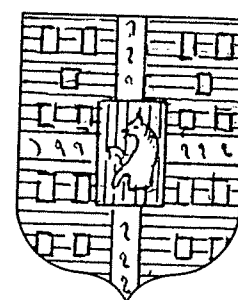
l'Espirre



Guébriant



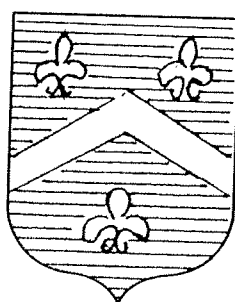
Durfort Civrac de Lorge



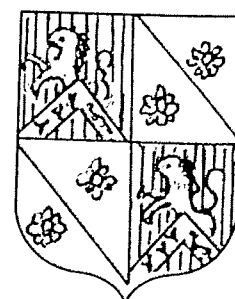
La Grange



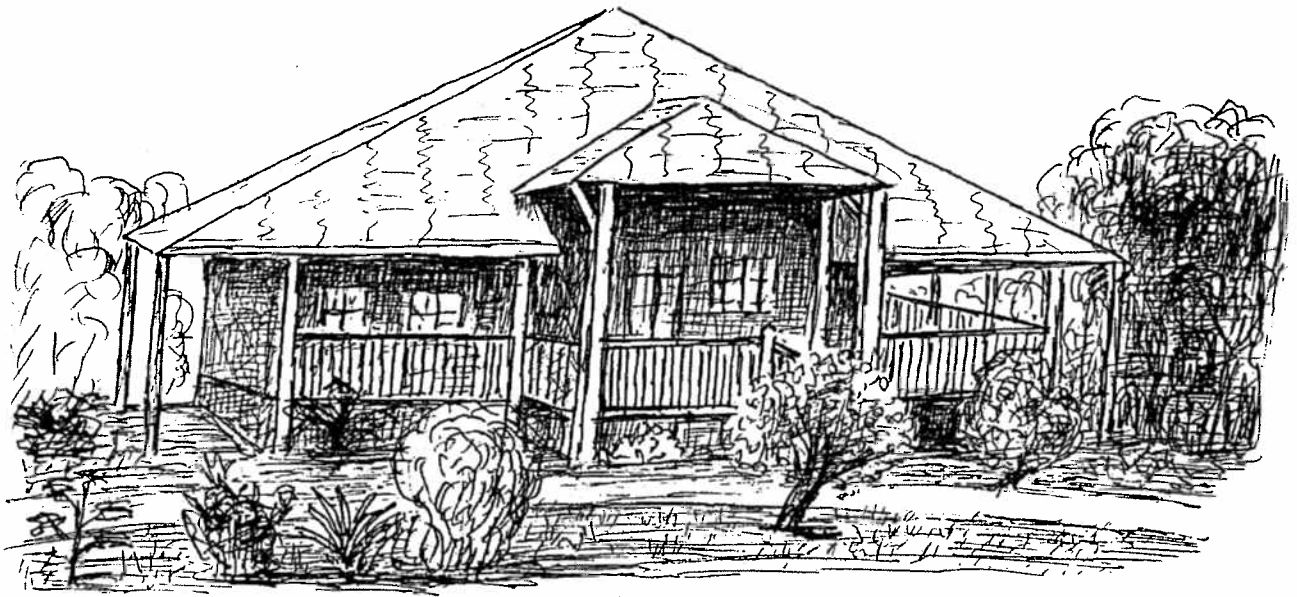
Carroll



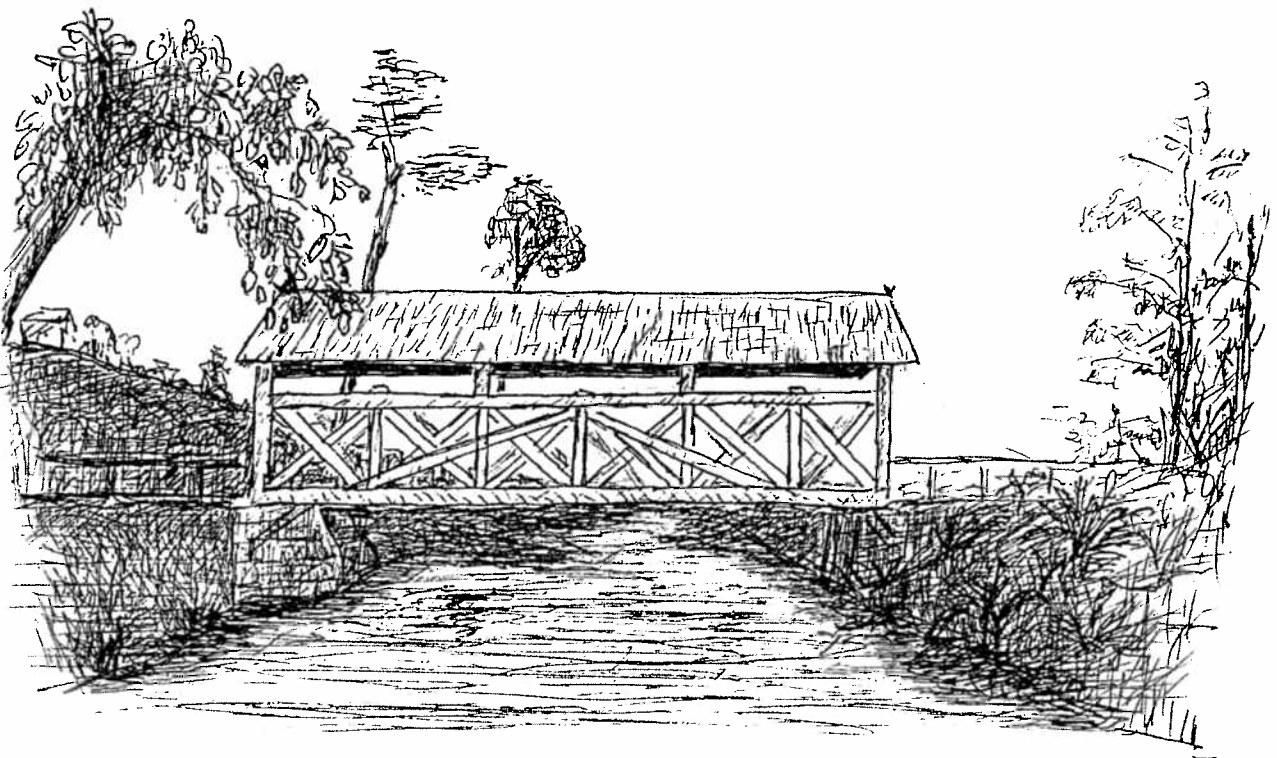
Samuel Gibbon



Aubigny



Maison de Paul de Guigné à SUMATRA



Pont de bois construit à Sumatra par P. de Guigné

ERRATUM

Page 3	lire : nos descendants
Page 13, ligne 24	lire : où Lamoricière
Page 13, ligne 29	lire : la Légion des Zouaves Pontificaux
Page 14, ligne 14	lire : en août 1868
Page 15, ligne 1	lire : en traitait
Page 16, ligne 10	lire : Casalis au lieu de Pasalis
Page 16, ligne 11	lire : Forsy
Page 16, ligne 12	lire : Demnard
Page 23, ligne 16	lire : ma mère reçut
Page 25, ligne 5	lire : mon père reçut
Page 27, ligne 7	lire : Geneviève de la Chaise
Page 29, ligne 28	lire : mon cousin le docteur Pierre Héger
Page 33, ligne 11	lire : Carré du Talhouët
Page 36, annexe armoiries	lire : l'Espine au lieu de l'Espirre